



Notre but est de sauver *la Marseillaise*

Le SNJ-CGT de *La Marseillaise* a découvert avec surprise une communication émanant d'une nouvelle section CGT des personnels du journal. Datée du 1er février, soit au lendemain de l'audience au tribunal de commerce, cette communication s'inscrit, selon le SNJ-CGT, dans un total déni de réalité et interpelle à plusieurs égards.

Tout d'abord parce que le juge du tribunal de commerce a démontré l'échec patent de la direction et son incapacité à sauver le journal (162 suppressions de postes depuis 2012 après le PSE programmé), avant de relever la vacuité du projet défendu à la barre par les Fédérés.

D'autre part, parce que cette communication tente de s'accaparer le monopole de la défense des salariés et de l'avenir du journal face à des REPRÉSENTANTS SNJ-CGT qui n'ont jamais failli dans leur investissement auprès de tous les salariés, comblant les vides de la représentation syndicale, en particulier pour les non journalistes, tout en défendant un syndicalisme indépendant pour échapper à la pensée unique, résumée par « pour ou contre » la direction.

En effet, les élus SNJ-CGT n'ont jamais manqué de sonner l'alarme, appelant au rassemblement et non à la division, convoquant des assemblées générales des personnels tout en informant et en se confrontant à la direction, au nom de la défense de l'entreprise et des salariés.

Avec le soutien du Syndicat national des Journalistes (SNJ-CGT), nous constatons que la situation à *La Marseillaise* est si grave qu'il n'est pas nécessaire de l'aggraver davantage.

La récente communication avec le soutien de l'UD CGT 13, semble plutôt destinée à diviser les salariés dans une période pourtant particulièrement fragile socialement, humainement et économiquement. Le bureau de la section SNJ-CGT, le délégué syndical et la représentante des salariés au Tribunal de Commerce, estiment évidemment nécessaire le combat pour que vive *la Marseillaise*, notre journal. Mais le seul et éternel recours à la perfusion étatique- bien qu'indispensable- est un leurre. Cela ne suffira pas à redresser le titre. L'échec hier de la Seilpca, et aujourd'hui des Fédérés, l'atteste. C'est bien en raison de cet échec que nous réfléchissons à un projet alternatif qui pourrait sauver le titre.

Force est de constater que les élus démissionnaires du SNJ-CGT travestissent cette réalité faisant miroiter un impossible espoir. Comme nous l'avons déjà dit et déploré à plusieurs

reprises : une entreprise ne peut survivre à coup de PSE successifs et sans perspective.
Mercredi 31 janvier 2018 au tribunal de commerce de Marseille, c'est bien le licenciement de 44 collègues qu'a proposé la direction dans son projet de « continuation » qui est tout sauf un avant-projet. Et, pendant ce temps la négociation avec les organisations syndicales représentatives sur le PSE doit se mener au pas de charge en une semaine ! Le SNJ-CGT s'y oppose, ce qui n'est pas le cas de la Filpac-CGT la Marseillaise.

Les élus du SNJ-CGT unanimes, contestent la tentative de déstabilisation, de sabotage et de décrédibilisation de leur travail, par des collègues en quête de revanche.

Les élus du SNJ-CGT n'ont cessé de communiquer sur la situation de l'entreprise, de défendre les droits des journalistes et d'accompagner les salariés lors des licenciements successifs qu'ils ont dénoncés. Malgré le contexte anxiogène, ils entendent continuer leur mission, en représentant les salariés qui les ont élus, loin de toute appartenance politique, mais pour que Vive La Marseillaise et pour que soient défendus les droits de tous les salariés, sans exception. Ils n'accepteront pas la stigmatisation d'un des leurs ou les bassesses calculées pour s'octroyer les pleins pouvoirs et en appellent au dialogue et au respect des individus.

Le SNJCGT du journal La Marseillaise, le 7 février 2018